

Bienvenue à l'école du Parchemin

Érigée en 2017 dans la partie est du secteur de Saint-Janvier, notre école t'offre un environnement stimulant te permettant de te développer au maximum en explorant un monde de possibilités.

En 2021-2022, nous t'offrirons une multitude d'activités pédagogiques, éducatives, sportives et parascolaires. Celles-ci te permettront de découvrir et d'exploiter tes talents que ce soit en français, en mathématique, en anglais, en sciences, dans les autres matières ainsi que dans plusieurs sports. Aussi, ton école présente un éventail d'activités artistiques dans lesquelles tu pourras t'exprimer et développer tes talents, particulièrement en musique, en théâtre et en arts plastiques.

Ayant à cœur ta réussite, tout le personnel de l'école travaille sans relâche pour assurer un enseignement de qualité, ainsi qu'un climat sain, sécuritaire, agréable et bienveillant.

Je te souhaite une merveilleuse année à l'école du Parchemin!

Lynne Parker
Directrice



Notre identité visuelle

CONCEPT VISUEL

Le concept visuel est une représentation d'une plume et d'un parchemin.

LA PLUME

La plume est un instrument d'écriture et de dessin acheminant par capillarité de l'encre vers le support, tel que le parchemin. L'encre que dépose la plume pénètre dans le support et ne s'efface pas. Elle représente ici, les membres du personnel, qui empreignent les savoirs à nos enfants par leur finesse, leur personnalité, leur passion.

LE PARCHEMIN

Le parchemin est un symbole de support au savoir. Étant un support luxueux au Moyen-Âge, le parchemin est unique, possédant sa propre texture, couleur, et épaisseur. Il représente ici les élèves qui sont nos supports du savoir et qui véhiculeront vers les prochaines générations l'acquisition de leurs apprentissages.

LA TYPOGRAPHIE

Une typographie manuscrite choisie pour évoquer le nom de l'école écrit à la "plume".

LE P DE PARCHEMIN

Laissant place à l'imagination, le bec de la plume constitue la lettre P du mot Parchemin. Le bec stylisé prend tout son sens avec le reste du mot parchemin. En effet, elle illustre cette continuité visuelle entre chaque élément du logo.

SYMBOLISME DES COULEURS

Ciel bleu, mer bleue; une couleur qui ouvre les horizons. Le bleu est une couleur liée étroitement aux rêves, tout comme l'eau, elle interpelle la soif de vivre et d'apprendre. Elle incarne ici, les élèves: jeunes, vivants et curieux avec un horizon de possibilités devant eux. L'argent quant à lui, exprime l'immortalité, la richesse, le respect et la dignité. Elle évoque le savoir des générations antérieures et des générations futures.



Informations importantes

ABSENCES

En cas d'absence, il est **important** de nous en aviser au **450-569-2925 poste 16000**. Vous pouvez téléphoner en tout temps. Notre boîte vocale attend votre appel... même la nuit! Si vous préférez nous aviser par courriel, vous pouvez le faire en envoyant votre message à carrierea2@csrdn.qc.ca

RETARDS

Le respect et l'engagement sont des valeurs priorisées à l'école du Parchemin. Nous accordons une grande importance au respect du temps d'enseignement et donc à la ponctualité. Si toutefois, votre enfant se présente à l'école en retard (après 8h10), il devra se rendre au secrétariat pour motiver son retard. Veuillez noter qu'il ne pourra intégrer sa classe qu'à compter de la 2^e période.

MOYENS DE COMMUNICATION



- **L'info-parents** est une infolettre qui vous informe des événements importants de l'école. Celui-ci parait au besoin (environ une fois par mois). Vous la recevrez par courriel.
- **Le téléphone** : Pour parler de vive voix à un membre du personnel ou à la direction, veuillez composer le **450-569-2925**
- **Le courriel** : Il est toujours possible de communiquer avec nous via l'adresse courriel suivante : carrierea2@csrdn.qc.ca ou à l'adresse courriel de l'enseignant.



SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

- **Accès à l'école** : Les portes de l'école sont verrouillées en tout temps. Les parents et les visiteurs sont priés de sonner et de s'identifier à l'entrée principale lorsqu'ils se présentent à l'école. **Il est interdit de circuler dans les corridors, dans la cour de récréation et de se rendre dans les classes sans l'autorisation de la direction, de la secrétaire ou d'un membre du personnel.** Ces mesures de sécurité sont nécessaires, afin d'assurer à votre enfant un milieu de vie sécuritaire et bienveillant.
- **Bénévolat-implication** : Tout parent qui souhaite s'impliquer à l'école, que ce soit pour des sorties, de l'animation d'activités, vaccination, photo scolaire ou autre, doit absolument compléter le formulaire de déclaration des antécédents judiciaires disponible au secrétariat.

SECRÉTARIAT

Le secrétariat est ouvert de 8h à 12h05 et de 13h05 à 16h. Pour nous joindre, composez le **450-569-2925 # 16000** ou écrivez-nous au carrierea2@csrdn.qc.ca

SURVEILLANCE DES ÉLÈVES

La surveillance des élèves est assurée par l'école dès 8h05 le matin et de 15h25 à 15h35 à la fin des classes. En dehors de ces heures, l'école ne peut être responsable des élèves présents sur la cour. Le midi, les élèves qui dînent à la maison sont attendus à compter de 13h. Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

DÎNER

L'école offre un service de surveillance pendant le dîner. L'élève peut apporter son repas. Quelques micro-ondes sont disponibles pour les élèves. Cependant, pour des questions d'efficacité et de sécurité, il serait important que les plats soient *identifiés au nom de l'enfant* et *décongelés*. Par ailleurs, nous vous encourageons à utiliser des thermos ou le service de la cantine.



HORAIRE DE L'ÉCOLE

Précolaire	Primaire
Surveillance 8h05 à 8h10	Surveillance 8h05 à 8h10
Accueil 8h05 à 8h15	Accueil 7h45 à 7h55
Cours 8h15 à 11h32 Récréation intégrée (20 min)	Cours 8h15 à 9h09
	Cours (30 minutes) 9h09 à 9h39
	Cours 9h39 à 10h33
Déplacement 2 min	
	Récréation AM 10h35 à 10h55
Déplacement 2 min	
	Cours 10h57 à 11h51
Dîner 11h34 à 13h09	Dîner 11h54 à 13h09
Déplacement 2 min	
Cours 13h11 à 14h39	Cours 13h11 à 14h05
Déplacement 2 min	
	Récréation PM 14h07 à 14h27
Déplacement 2 min	
Activités éducatives service de garde 14h39 à 15h25	Cours 14h29 à 15h23
Départ 15h25 à 15h35	Déplacement 15h23 à 15h25 Surveillance 15h25 à 15h35

TRANSPORT

Pour la sécurité de votre enfant, nous vous demandons de lui rappeler les règles de sécurité et de bonne conduite à respecter dans l'autobus, en circulant dans les rues ou dans le stationnement.



- **En autobus** : Le service d'autobus est uniquement accessible aux élèves qui ont droit au transport et ce **seulement pour l'adresse pour laquelle ils sont inscrits**. En d'autres termes, il est interdit d'utiliser le service d'autobus scolaire pour aller chez des amis ou de la parenté et ce, en tout temps. Aucune autorisation ne sera signée par la direction ou des membres du personnel, c'est une question de sécurité. Pour toutes questions ou commentaires sur le transport scolaire, vous pouvez composer le (450) 569-2226 ou consulter le site Internet du centre de services scolaire au www.csrndn.qc.ca sous l'onglet **transport scolaire**.

- **À pied** : Par respect pour nos voisins, nous demandons à tous les élèves de faire preuve de civisme dans leurs déplacements. L'utilisation des trottoirs ou de la bordure de la rue est fortement souhaitée.



- **En voiture** : Plusieurs parents viennent reconduire leur enfant à l'école ou au service de garde. *Question de sécurité pour tous nos élèves, nous vous demandons d'utiliser le débarcadère pour débarquer votre enfant. . Ils doivent emprunter le trottoir pour se rendre dans la cour. En aucun cas, ils ne peuvent traverser le débarcadère même accompagné d'un parent.* Veuillez noter qu'il est maintenant **interdit** (règlement municipal) **d'immobiliser** votre véhicule en tout temps de l'autre côté de la rue.

SERVICE DE GARDE

L'école possède son service de garde ouvert de 6h30 à 18h00. Pour avoir accès au service, il est **obligatoire** de compléter une fiche d'inscription. La responsable, madame **Martine Rochon**, se fera un plaisir de répondre à vos questions. Vous pouvez la rejoindre en composant le **450-569-2925 poste 8147**. L'accès au service de garde se fait par la porte principale. Veuillez aviser *le service de garde et l'école* de tout changement en ce qui concerne votre enfant et ce **AVANT 14h** tous les jours.

PRISE DE MÉDICAMENTS

La prescription médicale et l'autorisation parentale sont nécessaires lorsque nous devons donner un médicament. Le document à compléter se trouve au secrétariat. Veuillez noter qu'aucun médicament ne doit être mis dans la boîte à dîner ou le sac d'école.

IDENTIFICATION DES EFFETS PERSONNELS

Afin de prévenir les pertes et les vols, nous vous demandons de bien identifier **TOUT LE MATÉRIEL ET LES VÊTEMENTS** que votre enfant n'a pas toujours sur lui (pantalons, souliers, chandails chauds, sacs, linge d'éducation physique, plats, cahiers et matériel scolaire). Votre implication pourra grandement nous aider à éviter qu'un gros bac d'objets perdus s'emplit à vue d'œil.

LES OBJETS PERSONNELS À L'ÉCOLE

À moins d'avis contraire de l'enseignant(e) de votre enfant, les objets (ex: cellulaire et jouets personnels) ne sont pas autorisés à l'école afin d'éviter les vols, les pertes et les échanges.

FERMETURE D'ÉCOLE

Pour savoir s'il y a fermeture des écoles du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, vous pouvez syntoniser les principaux médias, consulter le site Internet: www.csrdn.qc.ca ou encore la page Facebook de la CSRDN. Veuillez noter qu'en cas de tempête, vous ne recevrez aucun appel téléphonique. Le centre de services scolaire s'efforce de prendre la bonne décision pour l'ensemble de son territoire. Toutefois, si les conditions de votre secteur vous semblent trop dangereuses, il vous appartient de garder votre enfant à la maison.



Valeurs éducatives

À notre école, quatre grandes valeurs éducatives sont à la base de notre organisation. Enseignants, éducateurs, personnel de soutien, professionnels, bénévoles et direction se sont mobilisés pour permettre l'intégration de ces valeurs dans notre vie scolaire. **La bienveillance, le respect, l'engagement et la responsabilisation** sont donc au cœur de notre code de vie et se déploient dans notre quotidien de la façon suivante.

BIENVEILLANCE

- ♦ Gentillesse et attention envers les autres;
- ♦ Volonté d'action visant le bien et le bonheur.

RESPECT

- ♦ Respect de soi;
- ♦ Respect des autres;
- ♦ Respect des biens matériels (livres, mobilier, jeux, etc.).

ENGAGEMENT

- ♦ Implication en classe;
- ♦ Respect des consignes;
- ♦ Assiduité et ponctualité.

RESPONSABILISATION

- ♦ Sécurité de soi et des autres;
- ♦ Comportements attendus.

Code de vie

Toute organisation se doit d'avoir des balises pour assurer la cohérence des interventions. Souhaitant permettre à chaque élève de se respecter et de respecter les autres, d'être fier de lui, de se responsabiliser et de s'engager dans une ambiance bienveillante favorisant l'apprentissage, nous avons mis en place un système pour valoriser les bons comportements et décourager les comportements non-adéquats.

Renforcements positifs

- Mots d'encouragements
- Célébrations de classe
- Récréations privilégiées
- Sorties éducatives
- Activités récompenses
- Mur des célébrités
- Implication dans la vie de l'école
- Systèmes d'émulation en classe
- Privilèges
- Projets spéciaux
- Activités sportives
- Remise de certificats
- Activités de masse
- Centre d'emploi



SANCTION Selon la fréquence, l'intensité et la persistance, des conséquences seront appliquées. Voici des exemples de conséquences données : geste de réparation, réflexion écrite, retrait, reprise de temps, signature d'un contrat d'engagement, jeux organisés sur la cour pour un nombre de jours déterminés, appel aux parents, rencontre avec les parents, plan d'intervention, plan d'action etc.

Malgré la gradation des moyens, il est clair que nous appliquons le principe Tolérance zéro violence (physique, verbale et psychologique).

Un élève qui poserait un geste d'une extrême violence ou qui tiendrait des propos diffamatoires serait suspendu immédiatement par la direction.
Une rencontre avec les parents sera exigée pour son retour.

La violence et l'intimidation à l'école

La violence

«Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.» art. 13, LIP 2012

L'intimidation

«Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère RÉPÉTITIF, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser; » art.13, LIP 2012

Critères permettant de déterminer s'il est question ou non d'intimidation

- 1- Un acte de violence ou d'intimidation, avec l'intention ou non de faire du tort;
- 2- L'inégalité des pouvoirs entre celui qui intimide et celui qui est intimidé;
- 3- Des sentiments de détresse, dont le sentiment d'impuissance, de la part de l'élève qui subit de l'intimidation;
- 4- La répétition et la persistance de gestes ou paroles agressants.

L'intimidation peut se manifester de diverses façons

- Donner des surnoms, se moquer, narguer, humilier ou menacer l'autre, tenir des propos racistes ou sexistes.
- Frapper, asséner des coups de pied, pousser, cracher, battre à coups de poing, voler ou endommager des biens.
- Exclure du groupe ou isoler socialement, commérer ou lancer des rumeurs, ridiculiser l'autre, briser des amitiés.
- Utiliser le courriel, un message texte, le téléphone cellulaire, les médias sociaux pour menacer, harceler, embarrasser, répandre des rumeurs, exclure du groupe, briser une réputation ou une amitié.

L'intimidation indirecte

Elle s'organise au sein d'un groupe et vise la détérioration du statut social ou l'exclusion par le groupe de la personne visée (ex. : rendre la personne moins populaire, l'isoler des autres). Ces comportements et attitudes sont souvent difficiles à percevoir.

Quelques exemples d'intimidation indirecte

- Commérer.
- Répandre des rumeurs, des médisances et des calomnies.
- Divulguer des secrets.
- Parler « dans le dos » ou écrire des méchancetés (graffitis, courriels, produire des vidéos, etc.).
- Ridiculiser, dénigrer, suggérer d'exclure une personne du groupe.
- Utiliser un langage non verbal (ex. : tourner le dos, murmurer et rouler les yeux) est une attitude à peine perceptible, mais qui peut indiquer une situation d'intimidation indirecte.

La cyberintimidation

Elle est de l'intimidation qui prend forme dans l'espace virtuel

- Elle peut se produire à partir de n'importe où et n'importe quand : l'espace virtuel est accessible en tout temps et presque en tout lieu.
- Elle peut rejoindre plusieurs témoins, ce qui permet la propagation des mots et des images instantanément, de façon illimitée et irréversible.
- Elle peut se produire en catimini et échapper à la supervision des parents, enseignants et autres adultes responsables.

Elle est particulièrement néfaste parce que l'espace virtuel peut :

- Avoir un effet de déresponsabilisation, car l'auteur de l'agression peut nier les faits et ne pas reconnaître ses actes. Sans possibilité de prouver facilement le geste, la crainte de représailles diminue.
- Favoriser la dépersonnalisation et le manque d'empathie : étant face à un écran, l'auteur de l'agression a moins de retenue dans ses propos que s'il était face à la personne victime et il ne peut voir les effets de ses gestes sur l'autre.

Elle peut se manifester par les comportements suivants :

- Menaces
- Insultes
- Rumeurs
- Usurpation d'identité
- Harcèlement
- Discrimination
- Dénigrement
- Diffamation
- Filature ou exclusion en ligne
- « Flingue », (envoi d'un message incendiaire par cellulaire)
- « Vidéolynchage »
- Messages ou photos préjudiciables
- Incitation au dévoilement de soi ou d'autres personnes

Le cyberintimidateur :

- peut croire qu'il peut rester inconnu.
- peut prétendre être quelqu'un d'autre.
- peut réagir spontanément sans prendre un temps de réflexion ou de jugement avant de passer à l'acte.
- étant devant un écran, a encore moins de retenue dans ses propos que s'il était face à la victime.

SIGNALEMENT-QUOI FAIRE?

Tu vis une situation d'intimidation ou de violence ou tu veux en signaler une...

Quoi faire ?

- Tu peux remplir la fiche de signalement que tu trouveras : [dans le code de vie de l'école.](#)
- Tu vas porter cette fiche à [la T.E.S. de l'école.](#)
- N'oublie pas de bien vérifier à la page précédente s'il s'agit bien d'un acte d'intimidation ou de violence

En tout temps, tu peux en parler à un adulte ET à tes parents.

La direction prendra contact avec toi et t'expliquera comment nous t'aiderons avec la situation que tu vis. Les élèves impliqués ne seront pas au courant de ton signalement, ces renseignements demeurent confidentiels.

Billet de signalement élève

CONFIDENTIEL

Date : _____

Type de violence

- physique verbale par voie électronique sociale discrimination
 intimidation en lien avec la sexualité

DESCRIPTION DE L'INCIDENT (en indiquant bien les personnes impliquées)

Ce genre d'incident s'est-il déjà produit? OUI NON je ne sais pas

Si oui, indiquer le nombre de fois : (____) et depuis combien de temps? (____)

As-tu posé un geste pour arrêter la situation? OUI NON

Si oui, lequel?

Ton nom : (_____) Témoin Victime

Nous communiquerons avec toi de manière confidentielle pour obtenir plus d'informations.



Billet de signalement élève

CONFIDENTIEL

Date : _____

Type de violence

- physique verbale par voie électronique sociale discrimination
 intimidation en lien avec la sexualité

DESCRIPTION DE L'INCIDENT (en indiquant bien les personnes impliquées)

Ce genre d'incident s'est-il déjà produit? OUI NON je ne sais pas

Si oui, indiquer le nombre de fois : (____) et depuis combien de temps? (____)

As-tu posé un geste pour arrêter la situation? OUI NON

Si oui, lequel?

Ton nom : (_____) Témoin Victime

Nous communiquerons avec toi de manière confidentielle pour obtenir plus d'informations.

Code vestimentaire

L'école étant un milieu d'éducation, les vêtements portés doivent respecter cet environnement.

Ce qui est approprié



- ⚙ Pantalons, bermudas ou capris positionnés à la taille. Nous ne devons pas voir les sous-vêtements.
- ⚙ Chandails ou T-Shirts sans messages violents ou éléments défendus aux enfants (alcool, cigarettes, boissons énergisantes, etc.)
- ⚙ Jupes, robes, bermudas d'une longueur minimale égale aux bras tendus le long du corps.
- ⚙ Chandails ou camisoles à bretelles larges qui couvrent bien la poitrine. Nous ne devons pas voir le ventre ni les sous-vêtements.



En éducation physique...

Souhaitant que tous les élèves puissent être à l'aise pour bouger, le port d'un costume d'éducation physique est obligatoire pour tous. Il est composé d'un chandail de sport, d'un short de type « soccer » ou de pantalons de sport, ainsi que de souliers de course bien attachés à semelles non-marquantes. Question d'hygiène, à partir de la 3^e année, l'élève doit se changer pour son cours d'éducation physique et rapporter régulièrement ses vêtements à la maison pour les faire laver.

Souliers

Afin de garder notre environnement propre et sécuritaire, nous demandons **deux** paires de chaussures. Une pour l'intérieur et l'autre pour l'extérieur. **Ceux-ci doivent bien tenir le pied et être convenablement attachés.**

Ainsi, question de sécurité, les sandales de plage, les souliers de type « mules » sont interdits et les souliers à crampons ne sont pas acceptés.



Saines habitudes de vie

À notre école, nous prôtons le mode de vie sain et actif...

C'est pourquoi...

➔ Seuls des aliments respectant la politique alimentaire sont vendus à la cafétéria;



➔ Nous interdisons les friandises (chocolat, gomme, bonbons, boissons gazeuses, etc.);

➔ Nous interdisons les noix et les arachides, car nous avons des élèves et des membres du personnel qui sont allergiques (voir politique alimentaire CSSRDN);



➔ Nous autorisons uniquement les aliments sains lors des collations;

➔ Nous soulignons le mois de l'alimentation, par la participation à diverses activités;

➔ Les intervenants conscientisent les élèves à la bonne alimentation durant les pauses et les périodes de repas.



➔ Nous encourageons les élèves à bouger lors des récréations avec des animations d'activités.

➔ Nous proposons des activités éducatives et parascolaires qui font bouger!

Aidez-nous à faire la différence!

Valeur du RESPECT

	comportements attendus	raisons
<p>Je me respecte</p> 	<p>Je suis habillé(e) de façon appropriée au milieu scolaire, à l'activité et à la température</p> <p>(voir code vestimentaire)</p>	<p>Pour être confortable lorsque je joue dehors;</p> <p>Pour prendre soin de moi;</p> <p>Parce qu'il y a des tenues pour sortir, faire du sport et d'autres pour aller à l'école;</p>
	<p>Je mange des aliments santé aux endroits appropriés et aux temps prévus</p> <p>(voir saines habitudes de vie)</p>	<p>Pour prendre soin de ma santé;</p> <p>Pour me sentir bien;</p> <p>Pour favoriser une meilleure alimentation, une meilleure énergie et une meilleure concentration;</p>
<p>Je respecte les autres</p> 	<p>Je suis respectueux en gestes et en paroles.</p> <p>Je vouvoie les adultes.</p>	<p>Pour vivre dans un climat agréable;</p> <p>Pour développer de bonnes relations avec les autres;</p>
	<p>J'agis avec tolérance et bienveillance.</p>	<p>Pour développer mon ouverture d'esprit;</p> <p>Pour prendre soin des autres et de ma communauté</p>
	<p>Je marche calmement et en silence (voix d'or) dans l'école durant les heures de cours.</p>	<p>Pour favoriser un climat propice aux apprentissages;</p> <p>Pour respecter le personnel qui travaille;</p>
	<p>Je marche calmement et je chuchote (voix d'espion) lors de mes déplacements (sortie récréations, dîner et fin des classes).</p>	<p>Pour maintenir un climat calme dans l'école;</p> <p>Pour respecter le personnel qui travaille;</p>

Valeur de RESPONSABILISATION

	comportements attendus	raisons
<p>Je me responsabilise face à l'environnement</p> 	<p>Je prends soin des lieux, du mobilier et du matériel.</p>	<p>Pour éviter le gaspillage;</p> <p>Pour maintenir le matériel en bon état;</p> <p>Pour avoir les outils nécessaires pour bien travailler;</p> <p>Pour préserver la qualité de l'environnement;</p> <p>Pour vivre dans un milieu agréable et accueillant;</p>
	<p>J'apporte seulement les objets nécessaires et autorisés.</p>	<p>Pour éviter les pertes, les échanges et le vol;</p> <p>Pour favoriser l'attention et la concentration;</p>
<p>J'agis de façon sécuritaire et responsable</p> 	<p>Je me comporte de façon sécuritaire et pacifique.</p> <p>Je MARCHE dans l'école.</p> <p>J'agis avec prudence et civisme dans mes déplacements sur le chemin de l'école.</p> <p>J'utilise et je range, à l'extérieur de la cour, ma trottinette, mon vélo, etc.</p>	<p>Pour éviter les accidents et les conflits;</p> <p>Pour prendre soin de moi et des autres;</p> <p>Pour avoir du plaisir à jouer avec les autres;</p> <p>Pour apprendre à vivre en société;</p> <p>Pour me sentir en sécurité;</p>

Valeur d'ENGAGEMENT

	comportements attendus	raisons
<p>Je suis engagé dans mes apprentissages</p> 	<p>Je fais tous les travaux demandés.</p> <p>J'étudie et je remets les signatures, les devoirs et les travaux complétés en respectant les échéances.</p>	<p>Pour mieux apprendre et me donner toutes les chances de réussir;</p> <p>Pour respecter mon groupe et mon enseignant;</p>
	<p>Je me conforme aux consignes de tous les adultes de l'école sans répliquer.</p>	<p>Pour adopter des comportements respectueux et sécuritaires;</p> <p>Pour favoriser un climat de collaboration;</p> <p>Pour mieux m'intégrer dans la routine;</p>
	<p>Je suis présent et ponctuel à tous les jours.</p>	<p>Pour respecter mon groupe et mon enseignant;</p> <p>Pour mieux apprendre et me donner toutes les chances de réussir.</p>



LE CODE DE VIE, PRENONS-LE À CŒUR



Nous vous demandons, chers parents, de bien prendre connaissance du code de vie avec votre enfant et de le signer, dès la première semaine d'école. Il est à noter que le code de vie est adopté annuellement par le conseil d'établissement.

L'élève :

- ❖ Adhère aux valeurs véhiculées par l'école.
- ❖ Fournit tous les efforts pour sa réussite scolaire.
- ❖ Respecte tous les intervenants de l'école.
- ❖ Respecte les différentes règles du code de vie et assume les conséquences qui s'y rattachent.
- ❖ Respecte les normes de sécurité dans l'école et dans la cour.

✍ Signature de l'élève : _____

Date : _____

Le parent :

- ❖ Adhère aux valeurs véhiculées par l'école.
- ❖ Supporte les intervenants dans l'application du code de vie et assure un suivi.
- ❖ Soutiens l'enfant dans sa réussite scolaire.
- ❖ Communique les informations importantes au titulaire.

✍ Signature d'un parent: _____

Date : _____

Le titulaire :

- ❖ Adhère aux valeurs véhiculées par l'école.
- ❖ Applique le code de vie.
- ❖ Assure le suivi et la démarche d'intervention.
- ❖ Communique les informations importantes aux parents.

✍ Signature de l'enseignant : _____

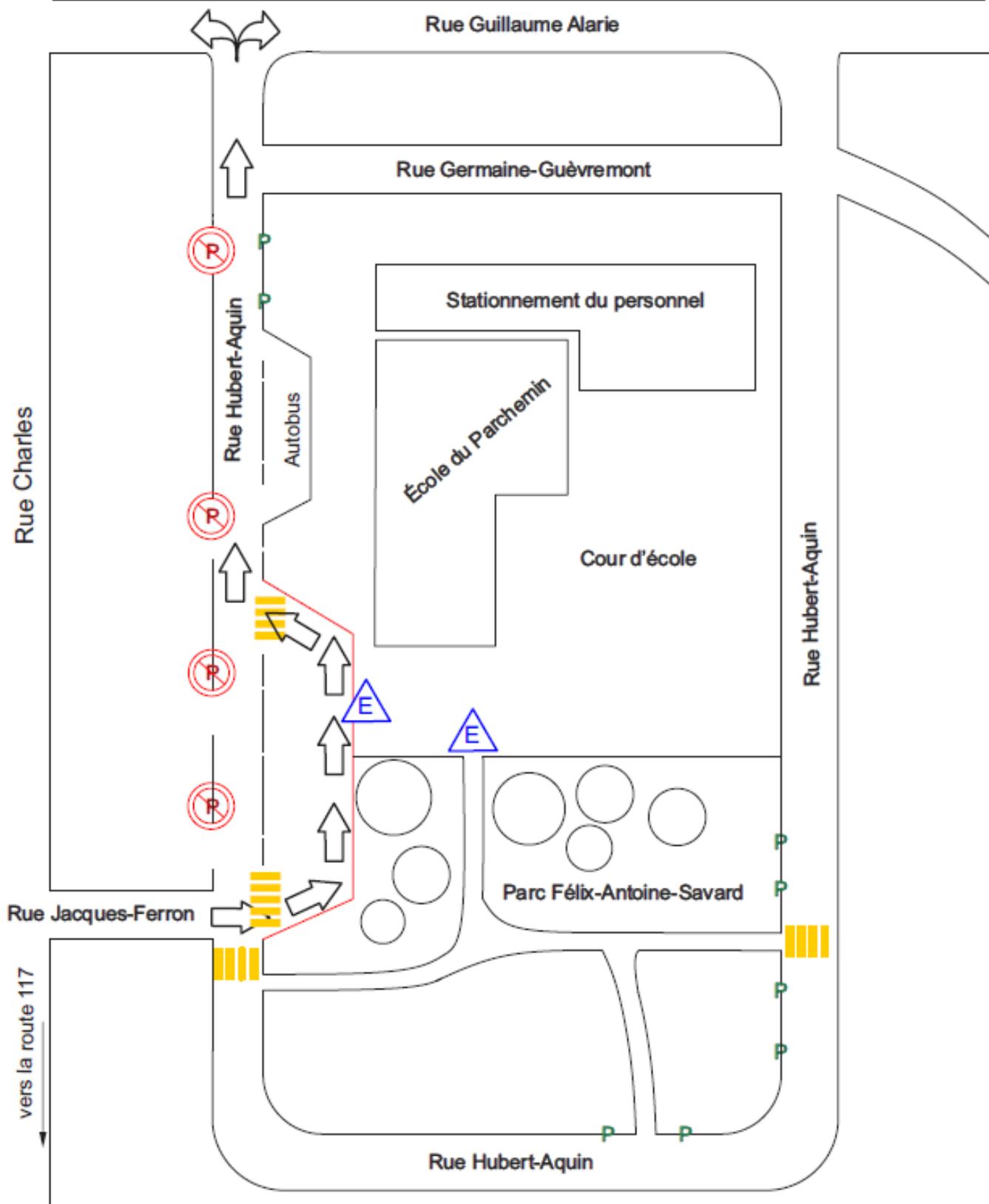
Date : _____

Transport scolaire

Pour toutes les demandes concernant le transport, appelez au (450) 569-2226

Comme j'utilise l'autobus pour me rendre à l'école ou pour aller en sortie, il est important que je respecte les règles du transport scolaire (pour ma sécurité et celle des autres). Le conducteur est là pour assurer ma sécurité, je dois donc respecter ses consignes.

Comportements attendus	Exemples de comportements inadéquats	Conséquences
À l'arrivée de l'autobus		
Je me place à l'endroit désigné sans bousculer.	Bousculer un élève.	Les conséquences suivantes s'appliqueront: <ul style="list-style-type: none"> • 1er avis plainte écrite /rencontre avec la direction • 2e avis plainte écrite/ rencontre avec la direction et appel aux parents • 3e avis plainte écrite et suspension du transport 3 jours. Appel aux parents
J'attends que l'autobus soit arrêté et les feux intermittents allumés avant d'y monter.	Me diriger vers l'autobus avant son arrêt complet.	
Je laisse monter les plus petits et je les aide au besoin.	Me dépêcher pour être le premier.	
Je monte calmement dans l'autobus.	M'énervé.	
À bord de l'autobus		
Je me rends à mon siège et je demeure assis jusqu'à destination.	Changer de place. Passer sous les bancs	
Je parle à voix basse.	Crier.	
Je respecte les consignes du chauffeur.	Ignorer les consignes du chauffeur.	
À la sortie de l'autobus		
Je me lève seulement lorsque l'autobus est arrêté.	Se tenir debout avant le signal.	
Je descends sans bousculer et en attendant mon tour.	Me dépêcher pour être le premier.	
Je laisse mon matériel électronique à la maison.	Avoir en sa possession un MP3, une tablette, cellulaire etc.	



Légende:

-  Stationnement et arrêt temporaire interdits
 *Des panneaux de signalisation sont également installés.
-  Entrée des élèves
-  Stationnement et arrêt temporaire autorisés
-  Priorité aux piétons
-  Sens de la circulation en début et fin des heures de classe
 * Afin d'aider à la circulation lors de l'arrivée des autobus.
-  Emplacement du débarcadère